

EARS - Cyberharcèlement - Consentement

Public visé : Enseignants/éducateurs Premier et Second degré

Pré-requis : aucun

Objectifs de la formation :

- Comprendre la réforme de février (BO) sur l'EARS en faisant le lien avec les exigences de l'Enseignement Catholique
- Mettre en place un projet éducatif en fonction du public élève
- Adopter la posture nécessaire exigée par l'EARS lors de l'intervention face aux élèves
- Construire une communication rassurante sur le sujet dans la relation avec les parents

Contenu de formation :

- Le positionnement et l'engagement de chacun face à l'EARS
- Présentation de l'EARS et des exigences de la réforme et réponses aux questions
- Rotation sur 2 ateliers parmi les thématiques suivantes (choisies par la direction) :
 - 1- Posture par rapport à l'enfant, le bon vocabulaire, l'écoute active
 - 2- Communication avec les parents
 - 3- Réseaux sociaux : utilisation des réseaux sociaux et de l'informatique de façon positive
 - 4- Gestion des émotions
 - 5- Différence entre amour et amitié - Consentement
 - Identification, éventuellement, d'un groupe de référents dans l'établissement

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Apports théoriques de manière interactive
- Études de documents par groupes
- Vidéos
- Échanges de pratique

Modalités d'évaluation :

- Auto-évaluation des compétences début et fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Durée :

1 journées - 6 heures

Tarifs :

À partir de 1000€ la journée (hors frais de déplacement) - Financement Formiris/AKTO

Nom et qualité des intervenants :

Formateurs du collectif Amifor spécialistes du domaine et le plus proche de votre établissement.

[Lien vers notre collectif Amifor](#)